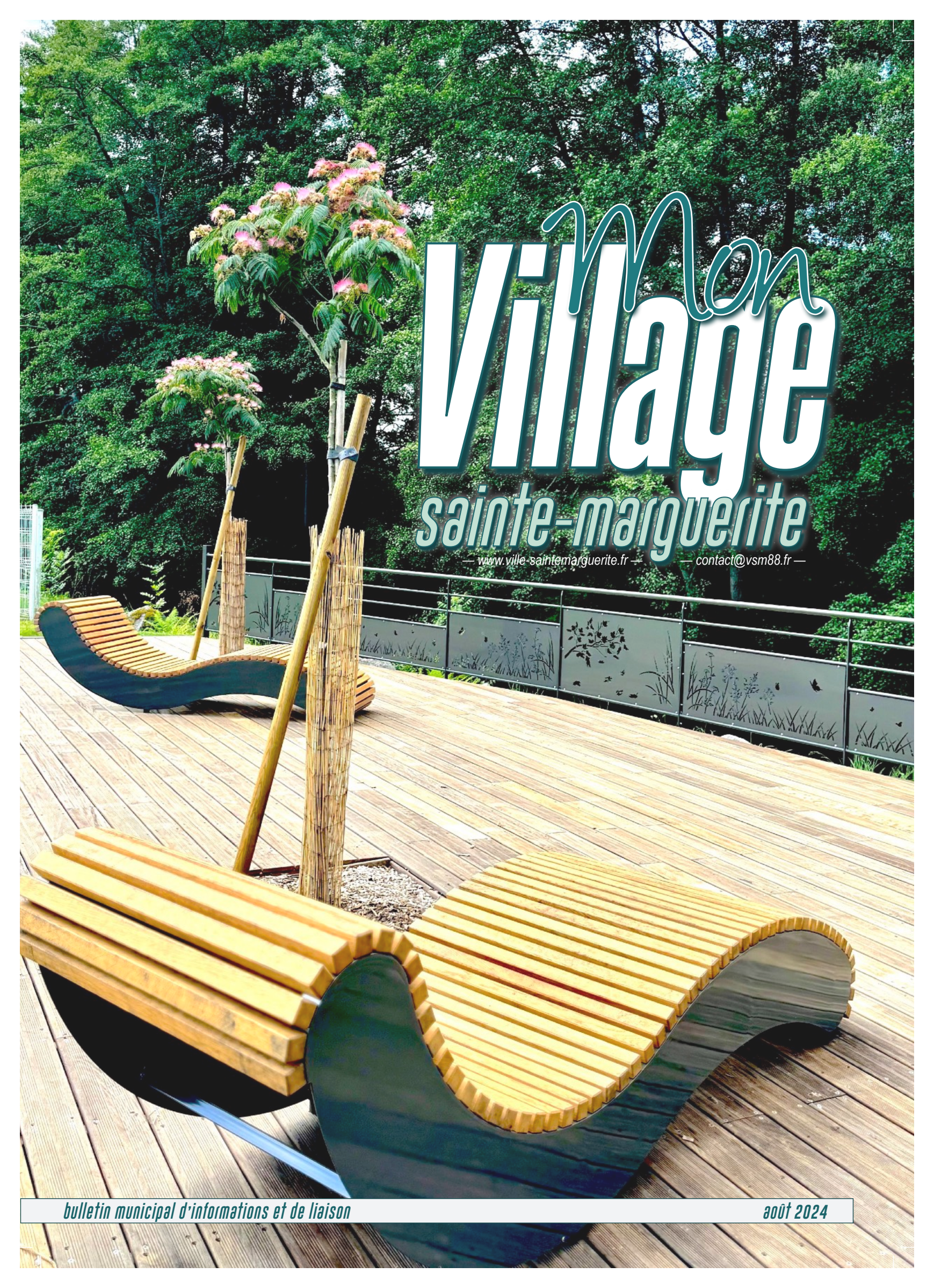




Mon Village

sainte-marguerite

— www.ville-saintemarguerite.fr —

— contact@vsm88.fr —

sommaire

- <i>le mot du maire</i>	<i>page 3</i>
- <i>commémorations patriotiques</i>	<i>page 4</i>
- <i>événements récents</i>	<i>page 6</i>
- <i>fête nationale</i>	<i>page 7</i>
- <i>actualités municipales</i>	<i>page 8</i>
- <i>travaux et projets</i>	<i>page 10</i>
- <i>vie scolaire et périscolaire</i>	<i>page 14</i>
- <i>vie associative</i>	<i>page 18</i>
- <i>nos aînés</i>	<i>page 23</i>
- <i>environnement et cadre de vie</i>	<i>page 24</i>
- <i>nouveau ...</i>	<i>page 26</i>
- <i>prochainement ...</i>	<i>page 27</i>
- <i>agenda</i>	<i>page 28</i>

• **Directeur de la publication** : André BOULANGEOT.
• **Rédaction** : Denis ANTOINE, André BOULANGEOT, Rachel FLON,
Richard GRANDJEAN, Nadia GUIDAT.
• **Maquette** : Richard GRANDJEAN.

• **Crédit photos** : Mairie de Sainte-Marguerite.
• **Tous droits réservés** : Mairie de Sainte-Marguerite.
• **Dépôt légal** : 3^{ème} trimestre 2024.
• **Impression** : l'Ormont Imprimeur.

le mot du maire

Chères Margaritaines, chers Margaritains,



Après plusieurs mois de pluie, le beau temps est tout de même là.

Ces problèmes météorologiques ont sérieusement perturbé le début de construction du groupe scolaire, la pluie ne permettant pas de couler les murs en béton. Un retard de quelques semaines est donc à mettre sur le compte de la météo, mais les entreprises ont été très réactives pour ne pas aggraver la situation. Je tiens ici à exprimer ma gratitude pour leur réactivité.

Le suivi de ce chantier est très important, l'équipe municipale, le responsable des services techniques Romain CHANEL, et l'architecte maître d'œuvre Yann BONNET, sont très souvent sur le chantier afin de suivre le bon déroulement et la conformité des travaux.

Gageons que le délai prévu au démarrage de ce beau projet soit tenu, n'en déplaise à certains qui n'ont pas voulu nous rejoindre !...

D'autres travaux ont été réalisés, notamment le belvédère qui a été refait totalement par les services techniques ; un travail d'équipe pour la réalisation de la terrasse ainsi que les transats et, pour le garde-corps, c'est l'entreprise margaritaine "SMW" qui l'a réalisé suivant les plans fournis par Richard GRANDJEAN, notre adjoint à l'urbanisme ; je tiens encore à féliciter tous les acteurs de cette très belle réalisation.

Les travaux de sécurisation et de ralentissement de la vitesse, tant demandés par les riverains, sont maintenant terminés rue de l'Étang, d'autres vont voir le jour très prochainement chemin du Faing et chemin du Greffier ; et pour la rue de la Fave, il est prévu la mise en place de "stops" au carrefour avec le chemin de la Corvée. Toutes ces réalisations devraient permettre de freiner l'ardeur de certains conducteurs toujours trop pressés !

Plusieurs réunions publiques d'information sur le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat) sont programmées. Celle concernant notre secteur aura lieu à Saint-Dié-des-Vosges le mardi 3 septembre 2024 à 18 heures salle Carbonnar, elle a pour objet la présentation des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables et la présentation de la méthodologie de définition du zonage et du règlement.

Au moment où vous aurez reçu ce "Mon Village" dans votre boîte et que vous lirez ces quelques lignes, je pense que la majorité d'entre vous aura repris ou sera en passe de reprendre le travail, après je l'espère une période de congés bien méritée, reposante et ensoleillée.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer pour échanger avec vous, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de vivre une belle rentrée !

Bien à vous,

*Votre maire
André BOULANGEOT*

commémorations...

• Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Ce dernier dimanche d'avril, comme elle le fait chaque année, la municipalité de Sainte-Marguerite a rendu hommage aux victimes et aux héros de la déportation.

Après le lever des couleurs, c'est Bernard COLLE, conseiller délégué, qui fit lecture du message rédigé par les différentes fédérations et associations de déportés, rappelant qu'il y a 80 ans dans la France occupée, alors que l'armée allemande subit d'importants revers militaires, ce sont 45 000 hommes et femmes qui sont déportés et envoyés dans les camps de concentration nazis.

La gerbe de la municipalité fut déposée au pied du monument aux morts par le maire André BOULANGEOT, accompagné du major DETREY et du capitaine MARTINEZ de la gendarmerie nationale.

Après l'hommage aux morts, ponctué par l'hymne national et suivi du salut des porte-drapeaux par les autorités civiles et militaires, c'est le chant des partisans qui clôtura cette commémoration avant le partage du traditionnel vin d'honneur servi dans les locaux de la mairie.



• 70^{ème} anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu

C'est dans la soirée du 7 mai que les membres de l'Union Nationale des Parachutistes de la section de Saint-Dié et ses environs s'étaient donné rendez-vous à Sainte-Marguerite pour commémorer l'anniversaire de cette bataille qui mis fin à la "guerre d'Indochine".

"Parachutistes, artilleurs, fantassins, transmetteurs, aviateurs, marins de l'aéronavale, tirailleurs nord-africains, vietnamiens qu'honneur, gloire et paix vous soient rendus aujourd'hui", c'est par ces mots que monsieur Jean-Jacques MARCHAL rendit hommage aux 8431 hommes tombés durant ces combats de 57 jours, la plus féroce et la plus meurtrière bataille depuis la seconde guerre mondiale.

Cet hommage se prolongea par le dépôt de gerbe effectué par Richard GRANDJEAN, premier adjoint représentant notre maire excusé, accompagné de Raymond LOCCI et Yvan FREYERMOUTH, derniers anciens d'Indochine margaritains et de Jean-Claude ANDRE, organisateur de cette commémoration.

La Marseillaise, reprise en chœur par la section de parachutistes, clôtura cette commémoration avant le partage du traditionnel vin d'honneur.



• Célébration de la victoire du 8 mai 1945

Après le lever des couleurs, en ouverture de cette cérémonie de commémoration, c'est Charline PRINCE, conseillère régionale qui nous fit l'honneur de lire le message du ministre des Armées Sébastien LECORNU.

"Il y a 79 ans, à Berlin, le 8 Mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait enfin en Europe. Ce jour-là, il faisait chaud sur la France comme dans le cœur des Français lorsqu'ils apprirent la nouvelle "La guerre est finie, voici la victoire". La délivrance de plusieurs années de cauchemar était là et, en même temps que les larmes de joies, la douleur faisait briller les yeux des parents, grands-parents y ayant perdu des enfants.

Car la victoire, si heureuse fut-elle, n'effaçait ni la guerre, ni ses ravages. Des plages de Provence, à celles de Normandie en passant par Paris, Sainte-Marguerite et Strasbourg, la France pensait ses plaies et comptait ses morts. De cette guerre et du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire ; celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France libre et de la résistance comme celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon".

C'est sous la conduite du maire adjoint Richard GRANDJEAN que la conseillère régionale Charline PRINCE, le capitaine Jean-Pierre WEISS, l'adjudant-chef BLAISE et le gardien brigadier Michael RABA déposèrent une gerbe au pied du monument aux morts.

Après le salut des porte-drapeaux par les autorités civiles et militaires, la nombreuse assistance menée par les sapeurs pompiers, se dirigea vers la mairie pour y partager le vin d'honneur offert par la municipalité.



• Commémoration de l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940

C'est ce mardi 18 juin en soirée qu'était organisée, par la municipalité, la commémoration de l'appel historique du général de Gaulle.

En ouverture de cette célébration, Denis ANTOINE, maître de cérémonie, fit lecture de l'appel lancé depuis Londres sur les ondes de la BBC par cet officier refusant la capitulation du gouvernement français ; et par lequel il appela à la mobilisation de toutes les forces disponibles pour continuer la lutte, encourageant les Français à rallier les mouvements de résistance.

Reprenant le message de Patricia MIRALLES, secrétaire d'état auprès du ministre des Armées, Carole DABRIGEON, sous préfète de Saint-Dié-des-Vosges, rappela que ce message "fit jaillir une étincelle auprès des Français, allumant un feu de résistance. Ses émissaires, soldats, combattants des forces françaises libres, résistants, anonymes, patriotes, héros d'un jour, peu nombreux au début finirent par former une armée qui avec l'aide de nos libérateurs libéra la France de ses envahisseurs".

Une gerbe fut déposée conjointement au pied du monument aux morts par Richard GRANDJEAN, premier adjoint représentant le maire, Carole DABRIGEON, sous-préfète, Charline PRINCE, conseillère régionale et Stéphane DEMANGE, conseiller départemental, accompagnés du commandant Antonio BAUTISTA de la police nationale, du commandant Jean-Pierre FINCK et du major Romain DETREY de la gendarmerie nationale.

La cérémonie s'est poursuivie par l'hommage aux morts ponctué par la Marseillaise, le salut des porte-drapeaux par les autorités civiles et militaires, avant que la nombreuse assistance rejoigne le salon d'honneur de la mairie pour y partager le verre de l'amitié.



événements récents

• "Sainte-Marguerite en fête" victime des conditions météorologiques !

Suite à la diffusion par la préfecture du message plaçant les Vosges en vigilance orange pour risque d'orages violents, c'est à contrecœur et avec énormément de déception que Bernard COLLE, président de l'Animation margaritaine, a dû se résoudre à annuler cet événement festif estival, tant apprécié des Margaritaines et Margaritains.

"Une année à oublier : comme vous avez pu le constater, c'est avec beaucoup de regrets et après de multiples discussions que nous avons dû prendre, en dernière minute, la décision d'annuler notre soirée, qui pourtant était plus que prête : chapiteaux montés, commandes passées, équipe avec de nouveaux bénévoles plus que motivés, marché nocturne avec une douzaine de commerces fin prêts pour cette soirée, des forains installés ...

Mais voilà, la météo en a décidé autrement ! De fortes rafales de vent, de la grêle annoncée et une alerte orange de la préfecture nous ont convaincus de ne pas prendre le risque et je pense que nous avons bien fait. Outre la perte d'argent et le manque à gagner pour cette manifestation, je tenais à remercier tous les acteurs qui ont beaucoup donné : la municipalité pour la mise en place du matériel, de la sécurité, de la signalétique, du feu d'artifice qu'il a fallu retourner au fournisseur ; les forains qui se sont déplacés, installés sans aucun résultat ; les commerçants qui ont dû garder une bonne partie des produits commandés, le groupe musical qui ne nous a demandé aucune pénalité d'annulation, et bien sûr les bénévoles qui n'ont pas failli !

Merci également à celles et ceux qui, malgré le temps, ont eu le courage le dimanche matin de déballer pour notre traditionnel vide-grenier. Si certains ne se sont pas déplacés, d'autres sont venus sans s'installer et les plus courageux ont tenu quelques heures pour finir par remballer en début d'après-midi, car il fallait aussi aller voter bien sûr !

Le rendez vous est d'ores et déjà pris pour 2025 où cette fois je l'espère tout sera parfait ! En attendant, l'Animation margaritaine vous invite le vendredi 22 novembre à une soirée dansante sur le thème du beaujolais nouveau, animée par Mika à la salle des fêtes de Sainte-Marguerite.

Venez nombreux, on a besoin de vous !"



Bernard COLLE
06 76 87 30 53

• "La France en courant" fait "mi-étape" à Sainte-Marguerite !

Comme annoncé dans "Mon Village" de février, c'est le 18 juillet que les coureurs de "La France en Courant" ont fait étape, ou plutôt "mi-étape" à Sainte-Marguerite. Reconnue par la Fédération Française d'Athlétisme, cette course en relais est une épreuve par équipe de 8 coureurs, chaque équipe comptant une femme au minimum.

Pour sa 35^{ème} édition, cette course en relais, la plus longue de France, a pris son départ le 13 juillet de Marq-en-Barœul dans les Hauts-de-France, pour un parcours de 2 611 km à travers un grand quart nord-est de notre pays. Divisée en 14 étapes échelonnées de 180 à 195 km par jour, elle a mené les coureurs jusqu'à son arrivée à Bernay dans l'Eure le 27 juillet.

La 5^{ème} étape, menant les coureurs partis de Bischwiller (Bas-Rhin) vers 3h du matin, jusqu'à Giromagny (Territoire de Belfort), leur proposait une petite pause de 2 heures à mi-étape dans notre village, afin de leur permettre de se reposer, se restaurer un peu et se rafraîchir dans notre salle des sports mise à leur disposition.

C'est peu avant 10h que la première concurrente franchit la ligne d'arrivée, acclamée par la quinzaine de personnes présentes pour encourager les participants à cette épreuve ; puis c'est vers 11h30 que fut donné le départ pour la seconde demi-étape par le maire André BOULANGEOT.

Après le départ des concurrents, et à l'issue des félicitations et des remerciements avec les membres de l'organisations présents, le maire fit part de son souhait de proposer la candidature de Sainte-Marguerite comme ville étape pour la prochaine édition de cette épreuve. La 36^{ème} édition étant déjà prévue plus au sud, notre candidature pourrait être retenue pour l'édition 2026 de "La France en Courant" !

À suivre !...



fête nationale

• Un soleil radieux pour une belle fête du 14 juillet !

Après l'annulation de "Sainte-Marguerite en fête", victime des mauvaises conditions météorologiques deux semaines plus tôt, le soleil et la chaleur étaient enfin au rendez-vous pour cette journée du 14 juillet, rassemblant comme l'an passé, une nombreuse assistance.

C'est par la cérémonie au monument aux morts que débuta la célébration de la fête nationale. Après le lever des couleurs, le discours fut prononcé par le maire André BOULANGEOT :

"Ici, au pied du drapeau français que nous venons de saluer, tout près du monument qui rend hommage à ceux qui sont tombés pour la France, nous voilà réunis une nouvelle fois pour réaffirmer, de manière à la fois solennelle et conviviale, notre fidélité aux valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, ces trois principes qui fondent notre belle République ... le 14 Juillet, c'est aussi la fierté de notre pays, c'est notre fierté de rester fidèles aux valeurs d'égale citoyenneté, de fraternité et de tolérance ; c'est notre fierté et notre devoir !"

La gerbe de la municipalité fut déposée par le maire, accompagné du colonel HEITZ, président de la section locale de l'Union Nationale des Combattants, du capitaine Jean-Pierre WEISS des sapeurs-pompiers et de l'adjudante Alexandra AQUILANO de la gendarmerie nationale.

Après la minute de silence, ponctuée par l'hymne national et le salut des porte-drapeaux par les autorités civiles et militaires, la nombreuse assistance fut invitée à rejoindre le parc de la mairie pour la poursuite de la cérémonie, dédiée à la mise à l'honneur de plusieurs de nos sapeurs-pompiers.

Devant leurs camarades au garde-à-vous et sous les ordres de l'adjudant Nicolas BARBE, les récipiendaires s'avancèrent pour recevoir leurs distinctions :

- Le sapeur de deuxième classe Baptiste CLAUDEL reçut sa fourragère tricolore des mains de l'adjudant-chef David COSSIN, chef de centre, avant de recevoir ses galons de première classe de celles de Richard GRANDJEAN, premier adjoint au maire,
- Le sapeur de première classe Francis DURAIN fut quant à lui décoré de la médaille d'or des sapeurs-pompiers pour 30 années de service par le capitaine Jean-Pierre WEISS,
- Le caporal-chef Éric TASSOTTO, élevé au grade de sergent honoraire pour 30 années de service, reçut ses galons des mains du maire André BOULANGEOT,
- Enfin, c'est l'adjudant-chef David COSSIN qui remit ses galons de sergent au caporal-chef Nicolas STRABACH.

Pour clore cette belle cérémonie en honneur de nos sapeurs-pompiers, un vin d'honneur fut offert par la municipalité à la nombreuse assistance.



Fourragère à
Baptiste CLAUDEL



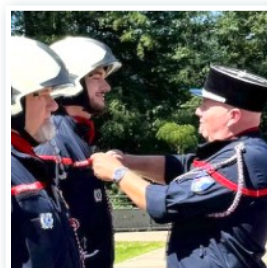
Galons de 1^{ère} classe à
Baptiste CLAUDEL



Médaille d'or à
Francis DURAIN



Galons de sergent honoraire à
Éric TASSOTTO



Galons de sergent à
Nicolas STRABACH



• Le site internet de Sainte-Marguerite fait peau neuve !

Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, le site internet officiel de la commune de Sainte-Marguerite vient d'être totalement rajeuni !

C'est en 2012 que Roland BEDEL, alors maire de la commune, a souhaité que Sainte-Marguerite se dote de ce nouveau support de communication, moderne et performant, pour renforcer le lien avec ses administrés. Il confia cette tâche à Patrick SCHMITT, alors adjoint en charge de la communication, qui dirigea le projet réalisé en étroite collaboration avec des étudiants de l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges.



Douze ans plus tard, il était temps de le rajeunir et de le rendre plus convivial !

C'est à une jeune entreprise locale : "Mon Imagepro" de Sandra DUQUESNE, qu'a été confiée la création de ce site, entièrement nouveau et très réussi ; elle en assure également l'hébergement, le suivi et les mises à jour.

À noter qu'en plus d'être beaucoup plus convivial, ses pages s'adaptent automatiquement aux différents formats de supports de lecture, que ce soit smartphone, tablette ou écran d'ordinateur.

Encore bravo à Sandra pour cette belle réussite !

• Mise en place de la taxe locale sur la publicité extérieure

Comme elle en a la compétence, la municipalité, par délibération N° 2024-041 lors de la réunion du conseil municipal du 26 juin dernier, a décidé d'instaurer la taxe locale sur les publicités extérieures (TLPE) sur l'ensemble du territoire de la commune à compter du 1^{er} janvier 2025.

Si cette nouvelle taxe participera aux recettes du budget communal, elle aura pour but principal de limiter la prolifération des panneaux publicitaires, de limiter le nombre et la taille des enseignes et publicités souvent préjudiciables à la qualité environnementale de notre village.

Cette taxe, recouvrable annuellement par la commune, s'appliquera à tous les supports publicitaires fixes, extérieurs et visibles depuis toute voie ouverte à la circulation publique, classés en 3 catégories (dispositifs publicitaires, pré-enseignes et enseignes), selon les barèmes suivants :



TYPE DE SUPPORT	TARIFS NORMAUX 2025	TARIFS MAXI 2025
Enseignes	€/ m ²	€/ m ²
surface ≤ 7 m ²	0 €	
7 m ² < surface ≤ 12 m ²	18,60 €	24,40 €
12 m ² < surface ≤ 20 m ²	37,10 €	48,80 €
20 m ² < surface ≤ 50 m ²	37,10 €	48,80 €
surface > 50 m ²	74,20 €	97,70 €
Dispositifs publicitaires et pré enseignes non numériques	€/ m ²	€/ m ²
surface ≤ 50 m ²	18,60 €	24,40 €
surface > 50 m ²	37,10 €	48,80 €
Dispositifs publicitaires et pré enseignes numériques	€/ m ²	€/ m ²
surface ≤ 50 m ²	55,70 €	73,30 €
surface > 50 m ²	111,20 €	144,80 €

Pour plus de détails et d'informations : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22591>

• Passage du jury régional du label "Villes et Villages Fleuris" !

Malgré son récent passage en 2023, le jury régional des "Villes et Villages Fleuris" est une nouvelle fois venu à Sainte-Marguerite le 25 juillet dernier, du fait de la réorganisation par regroupement géographique de leurs visites annuelles.

Le but de ces visites triennales est toujours d'évaluer "l'engagement de notre commune en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal".

C'est dans la salle du conseil que le maire André BOULANGEOT accueillit les quatre membres du jury régional du concours.

Autour de la table étaient présents : Richard GRANDJEAN, premier adjoint, Bernard COLLE, conseiller municipal, Nathalie GUASP, directrice générale des services municipaux, Romain CHANEL, responsable des services techniques et enfin Anaïs COLIN en charge des espaces verts.

Après un tour de table permettant à chacun de se présenter, c'est Romain CHANEL qui pris la parole pour animer cette courte réunion.

Il proposa aux membres du jury une projection de présentation générale (la commune, les élus, l'équipe technique, les objectifs, les réalisations et les projets).

Avant de poursuivre en minibus la visite de quelques uns des sites les plus représentatifs des actions menées récemment pour l'amélioration du cadre de vie, Romain CHANEL proposa au groupe de se rendre directement à pied sur le belvédère tout proche fraîchement rénové, afin de présenter au jury ce bel aménagement, réalisé en majeure partie par les agents communaux (voir article en page 11).

Le résultat des évaluations du jury et les notes attribuées lors de son passage, seront connus courant septembre, conditionnant le maintien ou non de nos deux fleurs, sans que l'on puisse raisonnablement en espérer une troisième, au vu des exigences imposées pour son obtention.

À suivre !...

• Conditions générales d'utilisation des salles et équipements communaux

Pour rappel, les salles et équipements communaux (salle des fêtes, salle des sports et ses annexes, dojo, espace multiculturel, terrain de foot et City Park) ont pour vocation première d'accueillir la vie associative, telle qu'elle s'exerce au travers des différentes associations de la commune ; elles bénéficient donc à ce titre d'une priorité de mise à disposition dans le cadre de leurs activités habituelles.

Toutefois, ces équipements peuvent, dans le cadre de la gestion du domaine communal, être mis à disposition des différents utilisateurs qui en feraient la demande pour l'exercice d'activités récréatives, éducatives, culturelles, sportives ou de loisirs, ainsi que pour la tenue de réunions, conférences ou événements familiaux.

Aussi, afin que les mises à dispositions aux différents utilisateurs se déroulent dans des conditions optimales, les modalités d'utilisation de ces équipements ont déjà été définies antérieurement par différentes délibérations et arrêtés municipaux.

Cependant, certaines évolutions organisationnelles (suppression du gardiennage à la salle des sports), ou réglementaires (suite à de nombreux abus ou détériorations commises) ont conduit à la modification desdits règlements.

Au plus tard début septembre, ceux-ci seront affichés dans les différents sites concernés, mais aussi transmis aux différentes associations utilisatrices et remis aux utilisateurs lors de locations occasionnelles ; de même ils seront téléchargeables sur le site de la commune :

<https://www.ville-saintemarguerite.fr/pratique-reservations-salles>



travaux ...

• Travaux de réduction de la vitesse et de sécurisation des piétons ...

La vitesse excessive des véhicules empruntant les rues de notre village est un fléau constamment dénoncé par nos administrés, et auquel la municipalité tente de remédier par des aménagements qui doivent être à la fois efficaces sans pour autant engendrer de gêne trop importante pour les riverains.

Ainsi, les récents et très longs travaux de rénovation de la rue du 12^{ème} Régiment d'Artillerie, ont provoqué un afflux très important de circulation dans les rues souvent étroites du Pré Navez, à des vitesses excessives, principalement dans la rue de l'Étang ; cela malgré des déviations mises en place par la municipalité déodatienne sur son territoire (cf. MV d'août 2023).

Après présentation des différentes solutions proposées lors de la réunion de quartier de juillet 2023, suivie d'une consultation auprès de l'ensemble des riverains de ces rues, des études complémentaires ont été menées conduisant à la réalisation d'un "ralentisseur écluse" rue de l'Étang, complété par un aménagement de sécurisation des piétons à son extrémité nord.

Ces travaux conséquents, réalisés par l'entreprise Pasquier, sont aujourd'hui terminés et ont permis de faire baisser considérablement la vitesse des véhicules dans cette rue ; d'autant que la fin des travaux de la rue déodatienne, s'ajoutant à la mise en place de cet aménagement, se sont traduits par une réduction significative du trafic des véhicules dans ce quartier, le ramenant à son niveau "normal".

D'autres travaux similaires sont programmés pour début septembre, ils concerneront cette fois les chemins du Faing et du Greffier, par la réalisation de 2 ralentisseurs pour chacune de ces voies, s'ajoutant aux écluses déjà mises en place lors de leurs réfections respectives, il y a déjà de nombreuses années.

À savoir qu'en complément de ces travaux, la réalisation de "plateaux de ralentissement" initialement prévue aux 2 passages à niveau de ces rues est aujourd'hui différée, en attente de leur prochaine - mais pas encore confirmée, ni programmée - réfection par la SNCF !...

A total, c'est un budget de 80 000 € qui sera consacré cette année à ces travaux de sécurisation !

• Création de plusieurs massifs fleuris sur la place et aux abords de la mairie

Pour rappel, lors de son aménagement, il y a maintenant de nombreuses années, la place du cœur du village avait été conçue pour recevoir un maximum de places de stationnement tout en conservant la possibilité d'utiliser l'intégralité de sa superficie pour y organiser une manifestation de grande envergure.

C'est pour cela qu'hormis les arbres qui l'entourent et l'espace paysager face aux jets d'eau, aucun arbre ni massif n'y avait été créé ; seuls quelques arbustes plantés dans des bacs y avaient été disposés afin de délimiter le cheminement piéton grâce à des éléments végétaux.

Après avoir été maintes fois suggérée, notamment par Romain CHANEL, responsable des services techniques municipaux, il a été admis que la végétalisation d'une petite partie de la place apporterait un peu de relief et de couleurs dans cet espace totalement vide et entièrement minéral. L'expérience des années passées a également prouvé que la plupart des manifestations qui se déroulent sur cette place pourrait s'accommoder de la présence d'un petit espace paysager.

C'est pourquoi la décision a été prise de créer ces deux massifs triangulaires de chaque côté de l'allée piétonne, sans supprimer aucune place de stationnement.

La totalité des travaux (dépavage, terrassement, mise en place de la terre végétale, plantation des arbres plantes vivaces), a été réalisée en moins de deux semaines par nos employés communaux.

Dans le même temps, les espaces de gravier bordant la petite porte latérale de la mairie ont été agrémentés de plantes vivaces de rocaille.

Félicitations à nos employés pour leur créativité et leur motivation pour l'amélioration notre cadre de vie grâce à un travail de qualité !



• Des aménagements de qualité pour un belvédère entièrement rénové ...

Interdit d'accès au public depuis pratiquement un an pour des questions de sécurité, le belvédère entièrement rénové est à nouveau accessible.

C'est après avoir constaté l'instabilité de son plancher, susceptible de provoquer des accidents, que la fermeture du site avait été décidée. Après son démontage par nos employés communaux, il s'est avéré que les lambourdes (poutres) sur lesquelles il était fixé étaient partiellement pourries.

Suivant la proposition faite par Romain CHANEL, responsable des services technique, la décision a alors été prise de faire réaliser sa complète rénovation par nos agents municipaux.

L'état des lames constituant le plancher étant encore satisfaisant, elles ont été repérées au démontage et conservées pour être réutilisées après nettoyage et traitement. Après évacuation complète de l'ancienne structure support, des travaux de terrassement ont été effectués pour permettre la création d'une plateforme en "tout venant" damée, sur laquelle a été coulée une dalle béton. Trois réservations ont été aménagées dans celle-ci afin de permettre la plantation d'arbres d'ombrage.

Quelques semaines plus tard, de nouvelles lambourdes (traitées autoclave) ont été disposées et calées sur cette assise pour servir de support au plancher reconstitué (patiemment) avec les anciennes lames récupérées précédemment.

Après la plantation, dans les réservations prévues à cet effet, de trois "albizias julibrissin ombrella" (arbres d'ombrage remarquables par leur feuillage et leur floraison rose), deux magnifiques "bains de soleil", réalisés eux aussi entièrement par nos services techniques, sont venus compléter l'aménagement de cet espace apprécié, afin de le rendre encore plus propice à la détente.

Enfin, le très réussi garde-corps métallique, réalisé et posé par la société SMW de Sainte-Marguerite, est venu apporter la touche finale à ce magnifique espace public rénové. Sollicité par Romain CHANEL lors de la conception de cet élément de sécurité, Richard GRANDJEAN avait souhaité apporter sa contribution en dessinant les motifs découpés des panneaux.

Félicitations et remerciements à l'ensemble des participants à cet ouvrage collectif :

Romain : le "chef d'orchestre" - **Frédéric et Guillaume** : pour le gros œuvre (terrassement, plateforme et dalle béton) - **Bruno et Olivier** : pour le platelage - **Éric** : pour la réalisation des "bains de soleil" - **Arnaud et Maxime** : pour les plantations.



• Les travaux d'entretien de voiries programmés pour les prochains mois :

Comme il le fait chaque année, afin de préserver l'état des rues de notre village, Romain CHANEL a programmé des travaux de réfection de chaussée, totale ou partielle concernant les voies suivantes :

- Rue des Soupirs : 215 m² d'enrobés sur l'aire de retournement,
- Chemin de la Reine : 1 242 m² d'enrobés avec création d'un dos d'âne,
- Chemin des Aulnes (du pont SNCF au giratoire) : 2 370 m² d'ESU (enduit superficiel d'usure), gravillonnage monocouche,
- Chemin de la Cartonnerie : 490 m² d'enrobés. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Colas, Romain CHANEL, responsable des services techniques municipaux en assurant à ce titre la maîtrise d'œuvre.



... et projets

• Les travaux du groupe scolaire avancent bien malgré une météo compliquée

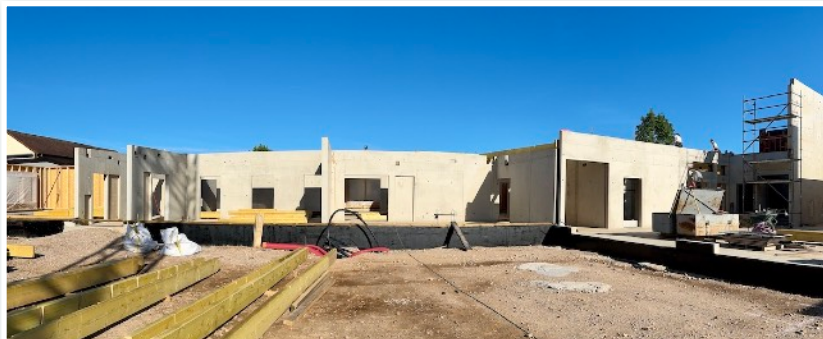
C'est le 7 mars qu'une pelleteuse de Pasquier TP, sous-traitant pour les travaux de terrassement, de l'entreprise Delot attributaire du marché de gros œuvre, est entrée en action sur le site du futur groupe scolaire, marquant ainsi le début visible des travaux.

Après décapage de la terre végétale, stockée sur place, des centaines de tonnes de tout-venant ont été amenées, dans un ballet incessant de camions, pour constituer la plateforme porteuse de l'ensemble du projet. La mise en forme terminée, ont été réalisées les excavations pour la création des plots béton des fondations, leur ferrailage et leur coulage.

Avant la pose des longrines et la réalisation de la dalle béton, ont été exécutés les travaux d'enfouissement des réseaux sous bâtiments et l'isolation des fondations.

Succédant aux longues périodes pluvieuses, des journées de fortes chaleurs et des orages parfois violents, ont considérablement compliqué la tâche des ouvriers pour la réalisation des structures en béton banché. En effet, le coulage des murs ne peut se faire en cas de fortes pluies sans que cela nuise à sa qualité et son aspect final ; ceci d'autant que, la plupart d'entre eux resteront bruts, simplement recouverts d'un vernis. Pour rattraper, au moins partiellement, le retard pris du fait de ces intempéries, l'entreprise Delot a dû renforcer ses équipes pour en limiter l'impact sur le planning d'intervention des autres entreprises.

Aujourd'hui, la plus grande partie des structures béton des parties scolaires et périscolaire du bâtiment étant terminée, l'entreprise "Girold constructions bois" a investi le chantier pour entamer la réalisation de la totalité de l'enveloppe (murs extérieurs et toitures) des deux bâtiments, scolaire et périscolaire.



• Le projet du lotissement Charlemagne définitivement abandonné !...

Comme il était à prévoir, suite aux différents sondages et fouilles réalisés (cf les numéros précédents de "Mon Village"), les résultats des nombreuses analyses ont fait apparaître certaines pollutions du terrain, incompatibles dans l'état avec la réalisation du projet.

Le plan de gestion issu de ces résultats d'analyses, a fixé les actions à mener sur le terrain pour rendre le projet possible. Le coût faramineux des travaux gigantesques à entreprendre, s'ajoutant aux sommes déjà dépensées pour les études, et aux coûts de viabilisation de ce lotissement, il devenait évident que ces dépenses ne pourraient en aucun cas être équilibrées par les recettes de la vente des parcelles ; condition qui avait été fixée dès le départ pour la viabilité du projet.

En conséquence, lors de sa réunion du 2 avril, le conseil municipal a dû se résoudre à l'abandon pur et simple du projet, qu'il a voté à l'unanimité.

• Le projet du parc agrivoltaïque du Haut de Chaumont finalisé ...

Le projet du parc agrivoltaïque, porté par la société Emeren est aujourd'hui finalisé après son adaptation aux exigences des services de l'État, suite au refus du projet initial. Il devrait nous être présenté au cours du mois de septembre avant dépôt du dossier d'autorisation d'urbanisme.

À suivre !...

• Des sourires et des couleurs pour carnaval !

Journée amusante et distrayante, celle dédiée à carnaval tient une belle place dans le palmarès des animations enfantines.

Vêtus de costumes colorés, les maternelles de l'école du Haut-de-Chaumont ont paradé dans les rues avant de laisser la trace de leur imagination sur la fresque murale dédiée à Carnaval sous le préau de l'école et de déguster de bons beignets.

Les écoliers de l'école du centre, répartis en 4 groupes constitués de tous niveaux, ont réalisé des ateliers du vivre-ensemble, de bricolage, de jeux sportifs et d'expression orale où chacun devait présenter son personnage carnavalesque.

De joyeux moments pour tous où, là aussi, l'énergie dépensée à se divertir a pu se reconstituer grâce aux beignets confectionnés par les parents.



• Rencontres préparatoires pour le CP

L'école maternelle est une vraie école, mais on y apprend beaucoup par le jeu, on se déplace beaucoup dans la classe, de nombreuses activités se font en groupe sous l'œil avisé de la maîtresse et de Sophie ou Louise, les ATSEM.

L'école élémentaire... c'est différent ! Alors pour qu'elle ne soit pas pour autant le signe de l'inconnu, tous les ans les élèves du CP de l'année en cours et ceux qui y entreront en septembre prochain, se retrouvent et s'accueillent mutuellement. Cela réveille des souvenirs pour les premiers et permet de se familiariser avec leur futur environnement pour les seconds.

Catherine RICHARD et Cesare BERARDI ont fait en sorte que ces journées d'échange permettent l'entraide entre les enfants, favorisent la découverte des lieux et des méthodes d'apprentissage, créent du lien spacio-temporel à cette étape importante dans la vie d'un enfant.

Une chose est sûre : tous ont passé de bons moments !



• La mairie a ouvert ses portes aux écoliers

La classe de madame RICHARD (CP-CE1) a été reçue par Richard GRANDJEAN, 1^{er} adjoint au maire, lequel s'est fait une joie de répondre aux questions que les enfants avaient préparées :

Comment monsieur le maire a-t-il été élu ? Quel est le rôle des élus ? Quels sont les différents sujets sur lesquels ils interviennent ? À quoi sert la salle du conseil ? Quels sont les symboles de la République qu'on y trouve ? Comment sont organisées les élections ? Combien de personnes constituent les services municipaux ?...

Le jeu des questions-réponses a satisfait leur curiosité.

Pour la plupart d'entre eux, venir en mairie était une première qui leur laissera une belle impression.



• Ils aiment les défis !

Maïna HUSSON et Florent KOFFEL ont en commun leur âge, sont tous deux élèves de CM1 de la classe de Tanya FISCHER, et ont le goût des défis.

C'est donc avec une forte motivation qu'ils ont participé chacun à un concours dans la matière où ils excellent.

"Les petits champions de la lecture" pour l'éloquente Maïna qui a sélectionné un livre de jeunesse à lire à haute voix devant un jury, un choix qui lui a permis de se qualifier à la sélection départementale à Épinal.

Le concours européen de mathématiques "Pangea" pour Florent, expert en calcul mental et qui, en répondant à un questionnaire à choix multiples de 25 questions, a obtenu la 30^{ème} place lors de la finale nationale à Paris.

Félicitations aux petites graines de champions !



• Silence, on tourne !

Ils se sont découverts des talents d'acteurs et d'actrices. Qui ? Les élèves de l'école du Haut de Chaumont, dirigés par le réalisateur Pierre MEDY sollicité par la directrice Cécilia MARTINO.

Deux courts-métrages : "Le Troupeau" et "Différents" ayant comme fil conducteur l'empathie ont ainsi vu le jour et ont été présentés dans le cadre de la kermesse. Ils sont également accessibles sur le site internet de la commune.

Ces réalisations cinématographiques et pédagogiques s'inscrivent dans le cadre des projets "Quand les images prennent vie" et "Maternelle au cinéma" portés par le CTEAC (Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle).



• Une année olympique, ça donne envie de se bouger !

L'esprit olympique qui règne depuis quelques mois a mis en avant les valeurs de l'éducation par le sport, et nos écoles ont pleinement su donner l'occasion aux élèves d'exploiter et de montrer leurs aptitudes dans ce domaine.

Pour preuve, les 4 podiums obtenus par les jeunes margaritains au cross des écoles disputé en mai : Louise VINCENT et Louisa GUYOT respectivement 1^{ère} et 2^{ème} en catégorie CM2, Paul DOERLER et Corentin MAROTEL 2^{ème} et 3^{ème} en catégorie CE2 ; D'autres belles places non classées ont aussi été remportées, ce qui a largement contribué à la joie et aux félicitations exprimées entre les jeunes sportifs.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 sont allés pagayer sur le lac de Gérardmer pour une activité kayak encadrée par des éducateurs diplômés afin d'assurer une expérience en toute sécurité.

L'activité golf, qui aurait été une découverte pour les élèves de CM2, n'a malheureusement pas pu avoir lieu, en cause les très mauvaises conditions météorologiques.

Par contre, les olympiades, qui revisitent les épreuves sportives de manière ludique et solidaire, se sont déroulées sous le soleil et entre deux averses au stade de football.

Courses en relais revisitées, parachute attrape-tout, rugby, lancer de poids, parcours à l'aveugle et autres ateliers faisant appel à l'esprit d'équipe ont divertifié et mis en synergie les efforts de tous.



• Paris, nous voilà !...

Ce fut une journée réussie, même si elle fut longue et dense, au cours de laquelle les écoliers de l'école du Centre ont pu découvrir la capitale et une partie des richesses culturelles et patrimoniales dont elle regorge.

Visites du musée d'art moderne, du stade de France, du Trocadéro, balade en bateau-mouche sur la Seine, ils auront foulé avant l'heure les lieux où s'est déroulée la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques et en garderont sans doute de très beaux souvenirs.

Un budget de 8 300€ aura été nécessaire pour la réalisation de ce projet, financé par les familles, les actions de ventes de l'école et l'Amicale des Écoles qui réinvesti les bénéfices de ses manifestations, pour faciliter la mise en œuvre de tels projets.



• Une sortie scolaire inédite pour l'école maternelle

C'est un projet réfléchi de longue date et qui tenait à cœur de Cécilia MARTINO, directrice de l'école du Haut de Chaumont, qui s'est concrétisé en ce mois de juin.

Un voyage avec nuitée hors du cocon familial, ce n'est pas banal pour des enfants aussi jeunes. En conséquence, il a fallu anticiper de nombreux points de détail afin que le séjour soit pleinement apprécié de tous.

C'est au village vacances Clairsapin, au cœur de la forêt vosgienne sur la commune des Arrentès-de-Corcieux que nos jeunes écoliers ont vécu pendant deux jours avec un emploi du temps bien rempli : promenade musicale sur le thème des oiseaux, construction de cabanes en forêt, veillée avec théâtre d'ombres. Sur le trajet, l'arrêt à la ferme du Saphir de Ban-sur-Meurthe Clefcy les a fait se rencontrer avec les animaux qui y vivent.

Le bilan de cette expérience est très positif pour nombre de ces enfants qui se sont enrichis d'un autre aspect de la vie collective.



• Calendrier scolaire 2024-2025 :

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
- Le lundi de Pentecôte est un jour sans école dit "de solidarité".
- Les dates fixées par le calendrier scolaire national peuvent, sous certaines conditions, être modifiées localement par le recteur.

Rentrée 2024	lundi 2 septembre
Vacances de la Toussaint	à la fin des cours du vendredi 18 ou du samedi 19 octobre - reprise le lundi 4 novembre
Vacances de Noël	à la fin des cours du vendredi 20 ou du samedi 21 décembre - reprise le lundi 6 janvier
Vacances d'hiver	à la fin des cours du vendredi 7 ou du samedi 8 février - reprise le lundi 24 février
Vacances de printemps	à la fin des cours du vendredi 4 ou du samedi 5 avril - reprise le mardi 22 avril
Pont de l'Ascension	à la fin des cours du mardi 27 mai au lundi 2 juin
Vacances d'été	du samedi 5 juillet au lundi 1 ^{er} septembre

... et périscolaire

• Un nouveau règlement pour les services périscolaires

Suite à la délibération du conseil municipal n° 2024-028, autorisant la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), et à la délibération n° 2024-039 instituant la prise en compte du Quotient Familial (QF), un nouveau règlement des services garderie / périscolaire / cantine, concernant les écoles maternelle et élémentaire de la commune, a été adopté lors de la réunion du conseil municipal du 22 juillet dernier.

Les nouveaux tarifs établis en fonction du quotient familial sont les suivants :

	CANTINE : TARIF DU REPAS	GARDERIE : TARIF DE LA SÉQUENCE
QF ≤ 750	6,60 €	1,20 €
QF > 750	7,10 €	1,40 €
Tarif majoré Pénalité	10 € (en cas de réservation hors délai et quel que soit le QF)	5 € (en cas d'arrivée après 18h30 pour récupérer l'enfant)

Afin de pouvoir bénéficier du tarif appliqué aux QF ≤ 750, un justificatif émanant de la CAF sera demandé.
Faute d'attestation fournie, le tarif tranche haute sera automatiquement appliqué.

Le compte de l'enfant, sur le site gestion-cantine, devra toujours être créditeur à hauteur de 15 € minimum (délibération du 26 juin 2024)

Le nouveau règlement est disponible au téléchargement sur le site internet de la commune avec le lien suivant :

<https://www.ville-saintemarguerite.fr/services-periscolaires>

• Transports scolaires

L'inscription des élèves de maternelle, du primaire et du secondaire se fait uniquement en ligne sur le site de SYLVIA, par le biais des liens suivants :

<https://sylvia.saint-die-des-vosges.fr/offre-mobilite/lignes-scolaires/inscriptions-scolaires-2024-2025/inscriptions-scolaires-primaire-maternelle-2024-2025/>

<https://sylvia.saint-die-des-vosges.fr/offre-mobilite/lignes-scolaires/inscriptions-scolaires-2024-2025/syllabe-inscriptions-scolaires-2024-2025/>

Néanmoins, dans le souci d'assurer la sécurité des enfants des écoles maternelle et primaire, toute modification susceptible de concerner vos coordonnées nous permettant de vous joindre rapidement, ou les arrêts de prise en charge/dépose de vos enfants doit impérativement être communiquée en mairie.

Pour les collégiens et lycéens nés après le 01/09/2008, le conseil municipal a reconduit la **participation de 30 € aux frais de transport** supportés par les familles, sur présentation d'une demande déposée en mairie **avant le 30 septembre 2024**.

Rappel : pour être accepté, ce dossier doit **impérativement** contenir l'intégralité des éléments suivants :

- Formulaire "demande de remboursement" sur www.ville-saintemarguerite.fr
- Copie de la carte de bus (titre de transport)
- Attestation de paiement délivrée par la Communauté d'agglomération
- Justificatif de domicile
- RIB (Relevé d'Identité Bancaire).



• Qu'est-ce qu'on s'amuse ici !

Comme annoncé lors de la parution hivernale de Mon Village, la parodie de "The Voice" a eu lieu et a consacré Corentin MAROTEL meilleur chanteur des écoliers margaritains après sa prestation en duo avec Louane BARBE autour du titre "Roule" de Soprano et son interprétation solo de "Je n'oublie pas" de Vitaa. Bravo Corentin, tes amis peuvent compter sur toi pour animer les fêtes d'anniversaire !



Le tournoi de foot en salle a remporté un franc succès dans une ambiance américanisée grâce à la troupe des pompoms girls ; j'ai nommé Lou RODRIGUES, Adèle PAGEREY, Zoé COQUARD NOEL, Klara HEISSAT et Valentine FLORENTIN.



Sous les commentaires avisés de notre inégalable présentateur sportif Paul JEANPIERRE, ce sont "Les princes & princesses", équipe constituée de Léna NOLETTA, Adam DAVID, Valentine WEBER LEY, Eve CARREAU et Baptiste PETIT, qui ont remporté le trophée hautement disputé.

Bravo à tous ces joyeux lurons et merci de contribuer à l'atmosphère conviviale du périscolaire !

• Ils entreront au collège avec un sac bien rempli !

Le dernier jour d'école ce 5 juillet a coïncidé avec la fin de l'école primaire pour les 25 élèves de CM2 de l'école du Centre.

En présence des enseignantes et des familles des futurs collégiens, la municipalité, soucieuse d'encourager la lecture et de valoriser ses bienfaits, leur a remis un bon d'achat d'une valeur de 40€ à dépenser à la librairie Le Neuf pour l'achat de leurs lectures loisirs ou scolaires.

Estelle MANDOCE, la directrice de l'école, leur a également remis le livre de Jean GIONO "L'homme qui plantait des arbres", écrit en 1953 et traitant de thèmes écologiques et humanistes, toujours très actuels et que l'Education Nationale offre à tout élève de CM2 cette année.

L'Amicale des Ecoles quant à elle, représentée par Sophie BOULANGEOT, sa présidente, et Cédric DRAPP, son secrétaire, leur a fait don d'une paire d'écouteurs dont ils auront besoin pour certains de leurs cours au collège.

Ainsi, Louane BARBE, Victorien BAUMGARTNER, Annalyne BLEEKER, Charly CAMA, Eve CARREAU, Mathis CROMPIN, Léna DAVID, Lila DOERLER, Lucas EHRMANN, Anatole FLORENTIN, Marina GAUDEL, Mathis GROSSI, Louisa GUYOT, Gabriel HONION, Emma JACQUEL-RIEGEL, Luka MARTEL, Axelle MASSON, Léna NOLETTA, Chloé PETIT, Adam RAPHENNE-DITER, Zoé ROVEL, Shayna VACELET, Louise VINCENT, Valentine WÉBER-LEY et Farah ZAABAR, auxquels nous adressons nos meilleurs vœux de réussite pour leurs études au cycle secondaire, quittent notre école margaritaine les bras bien chargés mais le sourire aux lèvres ne cachant pas leur contentement d'entrer prochainement au collège.



vie associative ...

• Championnats de Lorraine de scrabble

"Le club de Saint-Marguerite a eu l'honneur d'organiser les championnats de Lorraine de Scrabble le premier weekend de mars. Deux compétitions étaient prévues, par paire le samedi, en individuel le dimanche. L'arbitrage était assuré par quatre Vosgiens et quatre Mosellans.

Le tournoi du samedi n'a pas eu la participation espérée puisque vingt-six paires seulement se sont présentées. La victoire est revenue à deux joueurs du Thillot. La première paire locale, composée d'Éliane PIERRON et de Françoise BIENAIMÉ, a terminé douzième.

Le tournoi du dimanche, offrant quelques places pour les finales nationales, a connu une meilleure fréquentation avec 93 inscrits, loin cependant des 113 joueurs accueillis en 2018 pour la même compétition. Dès dix heures du matin, Madame Anne COLIN, conseillère déléguée en charge des associations, souhaite la bienvenue aux concurrents et leur proposa les sept lettres du premier tirage. Le maximum du coup avait un petit parfum local, il s'agissait, pour 24 points, du mot "trapp", un matériau extrait des carrières de Raon-l'Étape.

Le score maximal fut de 3017 points dont 149 pour un "incrusta" bien placé. Les deux premières places sont revenues à des Nancéiens, devançant le local Christian AMET, troisième avec 2929 points. Les trois étaient déjà qualifiés. Pour sa part, la Margaritaine Monique LE PAIGE a réalisé une belle performance : finissant neuvième avec 2778 points, première en catégorie diamant, elle s'est qualifiée pour la finale à Vichy. Des dix autres membres du club inscrits, le meilleur aura été Jean-Claude LAURENT, 38^{ème} avec 2297 points.

Les joueurs ont apprécié le confort de la salle des fêtes et profité d'un bon couscous servi à la pause méridienne. Le club de Sainte-Marguerite a montré une fois encore sa capacité à proposer de grands événements, gage de sérieux pour qui hésite encore à franchir ses portes."

Le président : Christian AMET

• Les "Bulles Roses" préparent leur concert caritatif annuel !

"L'association prépare actuellement la 5^{ème} édition de son concert caritatif qui aura lieu lors d'un grand week-end festif à la salle des fêtes de Sainte-Marguerite les 18 et 19 octobre prochains !

Comme chaque année, il débutera le vendredi à partir de 19 heures par un grand concert, avec au programme quatre groupes de musique ainsi que buvette et restauration sur place.

Le samedi, pour clore ce week-end solidaire, nous vous proposerons, en partenariat avec l'association "Les Soroptimistes", une soirée spectacle animée par l'humoriste et comédienne Mademoiselle Serge, précédée d'une première partie musicale.

Cette année encore, l'intégralité des bénéfices de ces deux soirées sera intégralement reversée à l'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL)

Alors venez nombreux participer à cet événement caritatif !"



La présidente : Lucie MAURER

• Le groupe vocal Célia a 30 ans !

"Le 29 juin, le Groupe Vocal s'est produit à l'église de Sainte-Marguerite pour fêter ses 30 ans d'existence, et pour cette occasion, avait invité le chœur d'hommes des 3 Abbayes de Senones.

La chorale est actuellement dirigée par Sophie ECK, et les répétitions ont lieu à l'Espace multiculturel les jeudis de 19h30 à 21h30.

Le groupe vocal Celia recherche toujours activement de nouveaux choristes, hommes et femmes, pour étoffer ses rangs. Alors, n'hésitez pas, rejoignez-nous et venez partager votre passion pour le chant choral avec notre groupe !"



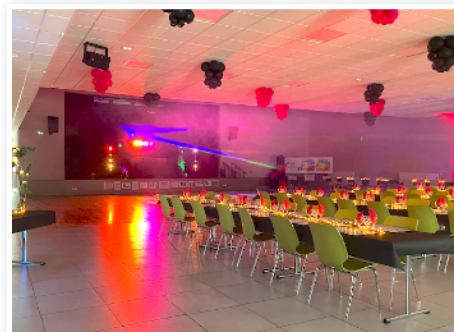
La présidente : Renée THOMAS

• Un début d'année riche en événements pour l'amicale des écoles !

Boum des enfants et soirée dansante

Le 10 février, l'Amicale a organisé une journée festive pour les petits et les grands : l'après-midi fut consacré aux enfants avec la boum annuelle animée par le DJ "K-Events Animation". De la petite section au CM2, tous les enfants ont pu s'amuser et danser sur la piste ; et pour recharger les batteries, le goûter leur a été offert ainsi qu'un sachet de bonbons.

Le soir, ce fut au tour des adultes de profiter d'une soirée sous la musique du DJ. Après un verre de bienvenue, tous ont pu profiter d'un bon repas réalisé par "Le fumé d'Alex". Entre la piste de danse, le bar et le repas, tout le monde s'est senti à son aise et les retours sur cet événement ont été très positifs !



Vide-grenier

Le dimanche 28 avril, l'amicale organisait son vide-grenier annuel. Malgré l'absence du soleil et la présence quasi constante de la pluie sur la majeure partie de la journée, les exposants sont venus nombreux et les visiteurs "dénicheurs de trésors" ont été au rendez vous.

Tout le monde a pu profiter sur place d'une restauration rapide (buvette, viennoiseries, pâté lorrain, etc...) gérée par l'amicale, ainsi que d'un "camion pizza" le temps de midi.

Kermesse des écoles

Ce 28 juin marqua le retour de la grande kermesse des écoles dans la cour de l'école du Centre. Au cours de cet après-midi festif, les enfants ont pu présenter à leurs parents les spectacles conçus avec leurs enseignants.

Et attendant le tirage de la tombola, les petits ont pu profiter des divers stands de jeu afin de gagner des points leur permettant de décrocher de jolis cadeaux.

Quant aux grands, ils ont pu se détendre dans la cour en profitant de la buvette proposée par l'amicale et de l'ambiance musicale animée par le DJ "K-Event Animation".

Et en soirée, pour terminer en beauté cette belle journée, un repas Braserio était proposé à tous ceux qui avaient réservé.



Des cadeaux pour les élèves de Grande Section de maternelle et de CM2

En cette fin d'année scolaire, l'amicale a tenu à récompenser à nouveau les enfants franchissant un nouveau cap scolaire.

Les enfants de grande section maternelle, changeant d'école pour accéder au CP, ont reçu des trousseaux personnalisés afin qu'ils puissent y ranger toutes leurs petites affaires.

Quant aux CM2 se dirigeant vers la 6^{ème}, ils ont reçu des écouteurs pour leur permettre d'écouter leurs "hits" préférés dans le bus les amenant au collège.



Petit mot de la fin !

"Cette année fut encore une année forte en émotions pour les membres de l'amicale. Entre une météo compliquée et les événements dus au contexte national, il a fallu nous adapter à chaque situation !

Nous remercions tous les parents, bénévoles et autres associations qui nous ont épaulés sur les différentes manifestations. Grâce à eux, nous avons encore les moyens d'aider financièrement les sorties scolaires et de proposer aux enfants des événements qualitatifs.

L'organisation de ces derniers demande beaucoup d'investissement au quotidien pour les membres du bureau. Ce n'est pas toujours facile de gérer conjointement vie professionnelle, vie privée et vie associative. C'est pourquoi nous souhaitons que l'année prochaine le bureau puisse s'agrandir avec l'arrivée de nouvelles personnes.

Et si c'était vous que nous attendions ?"

Les membres du bureau de l'Amicale des écoles

• Le Football Club margaritain termine sa saison avec plein de promesses !

Dirigé par son président Max FLORANCE, le FCSM fort de 338 licenciés, est un club où règne un esprit familial qui a pour objectif principal la formation de la jeunesse grâce à son "école de foot" regroupant U6, U7, U8, U9, U10 et U11.

Ces jeunes pratiquent en "Football animation", période qui leur permet de s'initier au football. Les responsables qui assurent l'encadrement de ces sections sont : Florent RATTAIER, Gérard FLEURENTDIDIER, Francis ADRIAN et Jérémy FLEURENTDIDIER, auxquels se greffent des entraîneurs, dirigeants et des parents accompagnateurs.

Les enfants de la catégorie U6 à U9, ont participé à des plateaux en foot à 4 ou 5 sur le secteur de Saint-Dié-des-Vosges, où ils ont brillé ; ils sont allés aux journées Nationales des Débutants. Ils y ont rencontré des clubs comme Épinal, Golbey, Raon-l'Étape, Éloyes, Bruyères, etc...

Les U10/U11 pratiquent le foot à 8 contre 8 et ont disputé plusieurs plateaux en automne et au printemps, face aux clubs d'Épinal, Golbey, Éloyes, Saint-Amé, Vagney, Saint-Dié-des-Vosges, Raon-l'Étape, Saulcy-sur-Meurthe, Saint-Léonard, et de la Haute-Meurthe pour ne citer qu'eux. En période de trêve hivernale ils se sont initiés au futsal organisé par le District des Vosges.

Les U12/U13 participent à un championnat Départemental en foot à 8, la Coupe des Vosges et du futsal : l'équipe 1 en D1 (entraîneur Medhi FERDJI), l'équipe 2 en D2 (entraîneur Franck VALERIO), l'équipe 3 en D3, (entraîneur Mathieu PASSET) et l'équipe 4 en D3 (manager Gaëtan HELL).

Toutes ces équipes ont réussi à être à la hauteur de clubs comme Épinal, Éloyes, SRDK ...

Deux équipes U15, dirigées par Olivier MICHEL et Yohann GAUDEL ont eu un championnat compliqué : il a manqué du personnel pour aider aux entraînements et aux matchs du samedi.

Une équipe U16 R2, dirigée par Reinaldo POVOA, a participé à un championnat où ils n'ont rencontré que des équipes d'Alsace.

Une équipe U18 R2, dirigée par Johann HERR termine 3^{ème} de son championnat alsacien.

Deux équipes Seniors sont managées l'une en Division 1 par Christophe FINCK et l'autre par Medhi FERDJI en Division 2. L'équipe 1 manque de peu l'accession en division supérieure.

Pour conclure, une équipe de vétérans, joueurs au-delà de 35 ans, managée par Alain CHEVRIER, réussit un beau championnat.

Le club recrute au niveau des éducateurs, (femmes et hommes) : la jeunesse a besoin d'avoir des référents passionnés et aimant partager leurs connaissances. Pour tous renseignements téléphoner à Johann HERR au 06 07 09 66 33.



Équipe U 11



Équipe U 16



Équipe U 18

• Premier semestre très mitigé pour FP Sport !

"Avec seulement 3 rallyes, notre bilan pour ce début d'année reste très mitigé :

- Rallye du Printemps 54 Nancy en mars : 91 engagés - 68^{ème} scratch - 1^{ers} de classe R1
- Rallye national de Lorraine 54 Baccarat : abandon mécanique lors de la 2^{ème} spéciale
- Rallye régional du Florival 68 Rouffach : 56 engagés - 40^{ème} scratch - 1^{ers} de classe R1

Notre objectif de participer au 40^{ème} rallye Vosges Grand Est, du 13 au 15 juin à Gérardmer, n'a pu se réaliser par manque de sponsoring. Nous y avons donc assistés en spectateurs !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous espérons pouvoir participer au rallye de la Plaine des Vosges, les 27 et 28 juillet autour de Mirecourt ... À suivre !

Merci à tous ceux qui nous suivent, à nos sponsors et au garage KNM Auto Sainte-Marguerite pour son aide.

Fabien et Fabrice PIERRAT



• "Arts et combats margaritains" prépare sa nouvelle saison

"Pour cette nouvelle saison, nous gardons les cours habituels :

- Développement de l'enfant pour les moins de 10 ans, les mercredis de 10h30 à 12h00
- Self-défense / krav-maga les mercredis de 13h30 à 14h30 pour les 4/7 ans
- Krav-maga / fight (MMA) les mercredis de 14h30 à 16h00 dès 8 ans
- Self-défense / krav-maga les samedis matin de 10h30 à 12h00 (ados / adultes)
- Mixte-sol les samedis matin de 10h30 à 12h00 (ados / adultes)
- Fighting (MMA) les samedis de 14h00 à 16h00 plus de 12 ans

Le combat rapproché a fait son entrée dans les cours de self-défense ; nous sommes en train de développer la self-défense pour les personnes mal ou non voyantes et nous continuons notre progression sur la prévention contre le kidnapping des enfants.

L'équipe d'encadrement technique et pédagogique est en train de s'agrandir avec la venue d'Arnaud, précisément pour le cours de Fighting du samedi après-midi. Celui-ci termine sa formation pour l'obtention du Brevet Fédéral niveau 1 de MMA et Stephan termine sa formation pour le niveau 2 de la même discipline. Tous les deux ont obtenu le grade vert technique cette année à Reims."

Le président : Stephan DETTE



• Bonne saison pour le Judo Club margaritain !

"Les années se suivent, et heureusement se ressemblent, en effet l'effectif reste stable pour l'ensemble des disciplines : Judo - Taïso - Self Défense - Qi Gong.

Un petit bémol pour la section judo adulte, suite à plusieurs départs annoncés pour la prochaine rentrée (déménagements, études ...), de nouveaux pratiquants seraient les bienvenus. Il n'y a pas d'âge pour commencer, notre professeur Lionel MAUGOUST adapte le cours en fonction des capacités et de l'âge de chacun.

La section enfants a une fois de plus participé à plusieurs tournois : Rambervillers, Gérardmer, Raon-l'Etape et pour clôturer la saison, Saint-Dié-des-Vosges. Je rappelle que les compétitions ne sont pas obligatoires, mais vivement conseillées pour s'améliorer et pratiquer avec des judokas extérieurs.

Le club a également participé à la journée arts martiaux organisée par Ali Zoubiri du nippon kempo, au cours de laquelle nous avons pu à la fois présenter nos disciplines (judo/qi gong) et pratiquer celle des autres clubs (aikido, krav maga, nippon kempo, karaté, boxe thaï...), une expérience très enrichissante et conviviale, merci Ali.

La remise des ceintures a été l'occasion de féliciter tous nos participants qui accèdent au grade supérieur.

La section self défense a trouvé son rythme de croisière sous la houlette de Joël GESTALDER, ainsi que la section taïso sous celle de Lionel, suivi du cours de Qi Gong animé par Aurélie BANSEPT, également très apprécié."

La présidente : Isabelle QUIRIN

• "Toutes et tous au Dynamic Club !" !

"Un club de gym fier de ses 80 adhérentes et adhérents, assidus tout au long de l'année grâce au dynamisme et au professionnalisme de ses 3 coachs : Auxence, Guy et Jean-Pierre. Ils assurent 4 cours hebdomadaires qui sont complémentaires, merci à eux.

Nous serons ravis de nous retrouver à la rentrée le lundi 2 septembre à 14h00 avec Jean-Pierre et à 19h45 avec Guy ; quant au cours avec Auxence, ce sera le jeudi 5 septembre à 17h45. Tous les cours se passent au dojo mis à disposition par la mairie de Sainte-Marguerite.



... et de loisirs



Le club avait organisé sa fête de Noël et pour la sortie de cette fin d'année c'est dans la bonne humeur et la convivialité qu'une marche suivie d'un repas au restaurant ont rassemblé une bonne partie du club.

N'hésitez pas à vous réinscrire, ou vous inscrire en tant que nouvel(le) adhérent(e) pour l'année 2024/2025.

Renseignement au 06 37 09 42 91 ou par mail : tachon.anne@orange.fr "

La présidente : Anne TACHON

• Let's Dance : les temps forts de ce début d'année

"L'association Let's Dance, association de danse Modern'jazz, Hip-Hop et Hip-Hop Girly composée de 170 adhérents a organisé plusieurs temps fort cette année.

Après le Noël de l'association en décembre dernier où le père Noël est venu apporter des présents à tous les adhérents de l'association (voir MV de février), l'association a organisé son bal annuel au mois de février. Ce dernier a affiché complet, et au cours de leur repas, les participants ont pu profiter d'un spectacle de danse. S'en est suivi une soirée dansante très animée !

En avril, le célèbre Festidance a regroupé plus de 250 danseurs pour un spectacle aux styles très variés : country, Modern' jazz, Zumba, Hip-hop, Hip hop Girly ... il y en avait pour tous les goûts ! Enfin, pour clôturer la saison, les L'Dance ont organisé leur spectacle de fin d'année intitulé "la playlist des L'Dance" qui a également affiché complet pour ses 2 sessions ...

L'association reprendra ses cours dès le 2^{ème} mercredi de septembre à la salle des fêtes margaritaine ; elle sera absente de la fête des associations, car il ne reste plus beaucoup de places dans les sessions (certaines sont d'ailleurs déjà complètes).



Pour tous renseignements, veuillez nous contacter sur notre page Facebook, ou par mail à : association.l.dance@gmail.com
À bientôt avec de nouvelles aventures avec les L'Dance !"

La présidente : Amélie VAXELAIRE

• Fin de saison conviviale pour le Club des Marguerites !

"Le 20 juin à midi, le Club des Marguerites a organisé son barbecue sous chapiteau à l'étang du Beulay sous le soleil, dans la sympathie et la bonne humeur ; 99 adhérents avaient répondu présents, et tous étaient ravis et contents.

Cette journée festive s'est passée dans la convivialité, et a permis un bon moment de partage et d'amitié."

À renouveler l'année prochaine !"



Le président : Alain DELRIEUX

• Mag'Danse, une saison bien remplie ...

"Depuis la rentrée de septembre 2023 qui s'est bien déroulée, l'association compte à l'heure actuelle 120 adhérents. Lors de l'assemblée générale, un membre du conseil d'administration étant démissionnaire, c'est monsieur Jean-Pierre DUCHAINE qui a été élu pour le remplacer. Le réveillon du 31 décembre, s'est très bien passé, et de nombreuses personnes nous ont demandé de réitérer, ce qui sera fait pour le 31 décembre 2025.

Le premier semestre a été riche en animations : le 11 février, faute de pouvoir pratiquer ni raquettes, ni rando à cause de la météo, le repas à l'auberge a été maintenu ; le 27 février a eu lieu notre soirée carnaval et le 10 mars, notre thé dansant qui a connu un beau succès, à refaire ! Nous sommes intervenus à l'EHPAD de Sainte Marguerite le 6 avril. Notre sortie annuelle du 13 avril a eu lieu à la Gabiotte à Fougerolles, suivie d'une soirée Salsa Bachata le 23 avril pour tous les adhérents ainsi que trois soirées découvertes, tous cours confondus, la première semaine de juin. Le 23 juin a eu lieu une journée rando et pique-nique, puis le 27 juin, pour terminer l'année, une soirée de danse et avec remise de récompenses à nos professeurs.

La rentrée est prévue le lundi 2 septembre."

La présidente : Françoise MOREAU



nos aînés

• Joyeux anniversaire à nos nonagénaires ...

Pour le dernier semestre 2023, comme il le fait tout au long de l'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre commune a rendu visite à quatre nonagénaires afin de leur souhaiter un joyeux anniversaire.

Au cours de ces sympathiques visites, toujours aussi conviviales et appréciées des personnes qui les reçoivent, Rachel FLON, adjointe aux Affaires Sociales a offert à chacune et chacun, au nom de la Municipalité, un panier garni de "produits du terroir".



29 mai 2024
Madame **Andrée TISSELIN**
141, chemin de la Cartonnerie



16 juillet 2024
Madame **Huguette SERTELET**
197, rue d'Alsace

environnement ...

• Halte aux dépôts sauvages !

Comme dans beaucoup de communes de l'agglomération, on constate sur le territoire communal un nombre croissant de dépôts sauvages, tant en ce qui concerne des ordures ménagères que des matériaux divers (mobilier, déchets de construction, etc ...).

Face à la recrudescence des faits constatés, la municipalité a pris la décision, lors du conseil municipal du 6 mars dernier, de pénaliser par des amendes forfaitaires significatives et dissuasives les responsables de tels actes inqualifiables.

Ainsi, en cas de dépôt sauvage d'ordures ménagères d'un volume inférieur à 1 m³, le responsable s'il est identifié, encourt une amende de 200 €, passant à 500 € au delà d'1 m³ et à 1 000 € en cas de récidive.

Pour les dépôts d'autres types de déchets, l'amende encourue est de 400 € pour moins d'1 m³ cube et 800 € au delà. Une récidive coûtera 2 000 € qui pourra s'élever jusqu'à 15 000 € pour une "personne morale" (entreprise, commerce, société, etc...).

"À bon entendeur !..."



• Programme "Récup'Eau"...

Depuis le 4 avril, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges propose à la vente, à tarif préférentiel, des "dispositifs à économie d'eau" (récupérateurs d'eau de pluie et kit hydro-économie).

- Informations et formulaire d'inscription :

https://www.ca-saintdie.fr/images/Agenda/Programme_CA_SDDV_-_Plaquette_definitive.pdf

- Plus d'informations auprès de Céline PRIME : 06 30 20 46 14, recup-eau@ca-saintdie.fr
- Permanence : le matin du lundi au jeudi, 11 place de l'Europe Valéry Giscard d'Estaing à Saint-Dié-des-Vosges.



• Le zonage du PLUiH en cours de finalisation ...

Avant la finalisation du plan de zonage du PLUiH concernant notre territoire communal, un document de travail nous a été soumis afin d'y proposer des modifications et/ou d'éventuelles corrections au service urbanisme de la communauté d'agglomération, et au bureau d'études en charge de son élaboration.

Après quelques semaines d'examen du document fourni, de réflexion et de formalisation des modifications souhaitées, c'est le 30 mai dernier, lors d'une réunion de la commission urbanisme de la communauté d'agglomération, que le maire André BOULANGEOT et Richard GRANDJEAN, son premier adjoint délégué à l'urbanisme, ont pu soumettre à cette commission leurs propositions. Un courrier reçu le 20 juillet nous informait de l'avis favorable de la commission et de la prise en compte de l'ensemble de nos propositions.

Pour rappel, depuis mars 2022 un registre de concertation, à destination des administrés est disponible dans les 77 mairies de l'agglomération, permettant à chacun d'y exprimer ses remarques et ses souhaits pour les futurs plans de zonage du PLUiH. Ces observations et demandes sont régulièrement retransmises au service urbanisme de l'agglomération pour une potentielle prise en compte dans l'élaboration de ces plans.

Comme l'a évoqué le maire dans son édito (page 3), des réunions publiques d'information, ouvertes à tous, sont programmées selon le calendrier suivant :

- **Lundi 2 septembre à 18h :**
 - FRAIZE - Salle polyvalente (gymnase)
 - RAON L'ÉTAPE - Salle Beauregard
- **Mardi 3 septembre à 18h :**
 - PROVENCHÈRES-ET-COLROY - Salle des fêtes de Colroy
 - SAINT-DIÉ-DES-VOSGES - Salle Carbonnar
- **Mercredi 4 septembre à 18h :**
 - SENONES - Salle des fêtes
 - CORCIEUX - Cinéma



et cadre de vie

• Transports urbains : un nouvel arrêt de bus avenue du Général de Gaulle

Plusieurs demandes émanant de personnes âgées, qu'elles soient habitantes de la résidence "Bien Être" ou résidentes de la Maison des Aulnes, ont été faites auprès du maire André BOULANGEOT pour que soit créé un nouvel arrêt de bus des transports urbains, sur l'avenue du général de Gaulle, au plus proche du chemin de la Cartonnerie ; afin de leur éviter de marcher jusqu'à celui existant au niveau du magasin Gifi.



Après étude des lieux, aucun autre créneau de stationnement n'existant entre l'arrêt actuel et le chemin de la Cartonnerie, et la largeur du trottoir dans cette zone ne permettant pas de réaliser un tel aménagement, ne restait que la solution d'un arrêt en pleine voie, comme c'est déjà le cas dans plusieurs rues de Saint-Dié-des-Vosges.

Après intervention auprès du Conseil départemental et du service transport de l'agglomération Sylvia, ce nouvel arrêt a ainsi pu être créé face au magasin LG motoculture, matérialisé par un marquage sur la chaussée et un totem sur le trottoir.



• Accès à la fibre et fin du réseau cuivre ...

La fibre étant désormais déployée sur l'ensemble de notre commune, chaque foyer, entreprise ou commerce margaritain est en principe éligible à son accès.

Si vous n'êtes pas encore raccordé à la fibre optique, pensez-y, d'autant que la fermeture progressive (2026 à 2030) du réseau cuivre qui fournit les services internet ADSL et téléphoniques a démarré !

Quelles démarches ?

- Testez votre éligibilité sur www.losange-fibre.fr dans la rubrique "**Éligibilité et démarches**"
- Si vous êtes éligible, choisissez un fournisseur d'accès (FAQ) parmi les 12 opérateurs présents sur le réseau de notre commune.
- Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches, consultez la rubrique "**Éligibilité et démarches**" (un référencement, une demande d'adduction, des travaux) suivez la marche à suivre et préparez les documents et justificatifs demandés en amont.

Laissez-vous guider vers la procédure appropriée et retrouvez l'avancée de votre dossier en ligne !

• "JBox" et bornes de recharges prochainement chemin des Grandes Hyères

La société NW a sollicité la commune pour l'installation d'une structure compacte appelée JBox, qui prend la forme d'un conteneur, permettant le stockage de l'électricité produite non consommée pour la restituer au réseau lorsqu'il en a besoin sur le territoire communal.

Pour ce projet, il a été convenu de leur louer une parcelle d'environ 110 m² répondant parfaitement aux besoins d'implantation et d'installation de la structure, sur un terrain communal en bordure du chemin des Grandes Hyères d'environ 7 000 m².

En complément et à côté de cet équipement, la même société souhaite installer et exploiter 2 bornes de recharge pour véhicules électriques et 4 places de parking attenantes d'une superficie totale de 150 m².

Lors de sa réunion du 22 juillet, le conseil municipal a validé ces deux projets et donné son accord pour la signature des baux de location correspondants, pour un total des deux loyers de 5 000 €/an.



nouveau ...

• **"Global Gourmet" : buffet du monde, à volonté ...**

C'est le 12 mars dernier, après d'importants travaux pour transformer les 900 m² de locaux occupés précédemment par l'enseigne "Schmidt", qu'a ouvert ce nouveau restaurant.

De type buffet à volonté, employant une dizaine de personnes pour 400 couverts, il propose à sa clientèle un très grand choix de plats asiatiques et européens.

Ouvert tous les jours de 11h45 à 14h30 et de 19h à 22h30 - 107, rue des Pierres du Faing - Tél. 03 29 63 44 85



• **Le magasin "Action" a ouvert à Sainte-Marguerite**

Déménageant de la rue d'Alsace à Saint-Dié-des-Vosges, le magasin "Action" a ouvert ses portes le samedi 29 juin des locaux restés vacants depuis le départ de l'enseigne "Centrakor".

Le magasin "Action", précédemment situé rue d'Alsace à Saint-Dié-des-Vosges, a déménagé pour s'installer à l'Espace Porte des Vosges, au 297 rue Ernest Charlier, dans une cellule longtemps restée vacante depuis le départ de l'enseigne "Centrakor". Il a ouvert ses portes le samedi 29 juin dernier dans ces vastes locaux entièrement rénovés.

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30



• **L'enseigne "Le Roi du Pare-brise" s'installe face à Cora**

Une nouvelle enseigne spécialisée dans la réparation et le remplacement de pare-brise vient de s'installer au 183 rue Ernest Charlier, à côté de la station service de Cora, dans le bâtiment précédemment occupé par l'agence de location de véhicules "Avis".

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
Tél. 03 56 59 00 45



• **"Candice Bakes" vous propose des ateliers de pâtisserie !...**

Diplômée d'un master en langues étrangères et après avoir travaillé plusieurs années à Atlanta aux États-Unis, Candice BASSO, jeune femme dynamique, passionnée depuis toujours par la pâtisserie décide de "sauter le pas" en créant sa propre entreprise.

Après avoir obtenu son CAP en 2023, effectué des stages auprès de grands pâtissiers et désireuse de transmettre sa passion, elle se lance dans l'organisation d'ateliers et s'installe à Sainte-Marguerite où elle crée son laboratoire.

En plus des ateliers qu'elle propose et qui s'adressent autant aux enfants qu'aux adultes, elle réalise également sur commande des créations sur-mesure et personnalisables.

contact@candicebakes.com

www.candicebakes.com



prochainement ...

• La 4^{ème} fête des associations en vue !...

Comme chaque année à la rentrée, l'Animation margaritaine organise la "fête des associations".

Cette année, elle se déroulera le samedi 14 septembre, comme d'habitude à la salle des sports et sur son parking. Bien entendu toutes les associations margaritaines sont invitées à y participer, car c'est l'occasion pour elles de se faire connaître et de faire connaître leurs activités, pour certaines grâce à des démonstrations ; mais c'est aussi un moyen de recruter des adhérents pour celles qui voudraient en accueillir de nouveaux.

Bernard COLLE, le président de l'animation margaritaine, incite toutes nos associations à participer à cette journée afin qu'elle attire un public toujours plus nombreux et qu'elle soit vraiment une journée de fête !



• 5^{ème} concert caritatif des "Bulles Roses"

Pour son édition 2024, le 5^{ème} concert caritatif des "Bulles Roses" aura lieu lors d'un grand week-end festif à la salle des fêtes de Sainte-Marguerite les 18 et 19 octobre prochains.

Venez nombreux participer à cet événement caritatif !



• Bientôt une nouvelle exposition de peintures ...

Après la première édition d'une exposition d'art à Sainte-Marguerite en avril 2022, qui avait remporté un très grand succès, il avait été proposé à monsieur Roland MOREL, initiateur et acteur de ce beau projet culturel, de renouveler ce genre de manifestation artistique.

C'est aujourd'hui chose faite, puisqu'une prochaine exposition de peintures uniquement, toujours à l'initiative de monsieur MOREL, se tiendra une fois encore dans la salle du conseil municipal, du 25 octobre au 3 novembre prochains.



• 80^{ème} anniversaire de la libération de Sainte-Marguerite

Comme beaucoup d'autres villes et villages de la région, la municipalité de Sainte-Marguerite tient à commémorer le 80^{ème} anniversaire de la libération de notre village.

Depuis plusieurs mois, Denis ANTOINE, adjoint en charge des commémorations patriotiques, s'est vu confié la tâche d'organiser cet événement.

Outre la cérémonie mémorielle au monument aux morts, une exposition est d'ores et déjà prévue les 23 et 24 novembre prochains en mairie, illustrant les événements et le quotidien de cette période.

Autour de cette exposition, d'autres manifestations sont envisagées mais encore en attente de validation (exposition de véhicules, présence de militaires américains ...).

Important : Si vous ou des personnes de votre entourage possèdent ou sont susceptibles de posséder des informations, documents ou photos se rapportant à cette libération de Sainte-Marguerite ou de ses environs proches, merci d'en faire part à l'accueil de la mairie en laissant vos noms et coordonnées téléphoniques afin que Denis ANTOINE puisse prendre contact avec vous.

Merci d'avance !



À VOS AGENDAS !

- * 14 SEPTEMBRE : FÊTE des ASSOCIATIONS - de 14h à 18h - SALLE DES SPORTS et DOJO*
- * 18 et 19 OCTOBRE : OCTOBRE ROSE - CONCERTS - LES BULLES ROSES - SALLE des FÊTES - (Buffet et Buvette).*
- * Du 25 OCTOBRE au 3 NOVEMBRE : EXPOSITION de PEINTURES - MAIRIE*
- * 11 NOVEMBRE : ARMISTICE 1918*
- * 23 et 24 NOVEMBRE : EXPOSITION "80^{ème} ANNIVERSAIRE de la LIBÉRATION de SAINTE-MARGUERITE" - MAIRIE*
- * 6 DÉCEMBRE : SAINT-NICOLAS - 18h30 - SALLE des SPORTS*
- * 8 DÉCEMBRE : MARCHÉ de NOËL - à partir de 10h - SALLE des SPORTS*
- * 14 DÉCEMBRE : LOTO de NOËL du FCSM - à partir de 20h - SALLE des FÊTES*
- * 31 DÉCEMBRE : REPAS DANSANT de la SAINT-SYVESTRE - SALLE des FÊTES*

Bonne rentrée à toutes et à tous !